

L'expertise de vie des familles



RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUE



Marie-Christine PHILBERT

Dominique LEBOITEUX

Formateurs

Mme PHILBERT a une expérience de 42 ans de vie avec le handicap en tant que parent. Elle représente les familles (tout handicap) dans différentes instances départementales, régionales et nationales. M. LEBOITEUX est membre du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et de ses principales commissions de 2004 à ce jour. Responsable du domaine social et médico-social à la FG PEP de 2002 à 2014.

Ils sont tous deux membres de la FNASEPH, Fédération d'associations nationales et de collectifs associatifs départementaux pour faciliter le parcours scolaire, social et d'insertion professionnelle du jeune en situation de handicap.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Administrateurs, directeurs généraux, directeurs d'établissements, de pôles, professionnels.

Groupe : de 6 à 20 personnes

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée 1 jour ■ Horaires : 9h30-17h30

■ Mardi 10 décembre 2019

■ Mardi 4 février 2020

LIEUX DES SESSIONS

■ Créteil (locaux FACE PEP)

■ En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 280 € / personne / 1 jour

LES +

Cette formation permet de compléter les savoirs académiques et professionnels par les savoirs expérientiels des familles dont il s'agit de percevoir les apports.

Elle nourrit la réflexion de tous en cohérence avec l'évolution des politiques publiques, textes réglementaires et rapports dédiés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Comprendre les évolutions générationnelles des familles et des politiques publiques en la matière.
- Reconsidérer la place et le rôle des familles.
- Reconnaître leur expérience et rechercher les modalités d'expression de cette expérience.

PROGRAMME

🕒 La plus-value de la reconnaissance de l'expérience voire de l'expertise des familles

- Quels apports de l'expérience des familles ?
 - Dans le cadre relationnel.
 - Dans la réalisation des projets d'accompagnement individuel.
- Quelle reconnaissance possible de cette expérience ?
- Quelles modalités d'expression de cette expérience ?
- Comment convenir de l'expertise des familles et savoir en bénéficier ?
- Quels impacts sur les pratiques professionnelles ? Quelle évolution des postures ?

🕒 Le projet de vie et le parcours de vie : comment le construire et l'adapter ?

- Les données législatives et réglementaires placent le projet des parents au centre des décisions du parcours de l'enfant : autorité parentale, obligation d'éducation, de soins, place de la personne dans le système de santé et dans le système éducatif.
- Les rapports et missions en lien avec l'expertise de vie de la famille.
- Les expertises complémentaires : familles et professionnels.
- Faire évoluer la réalité du vécu quotidien : écoute, empathie et bienveillance au service de la personne accompagnée.

🕒 Méthodes et outils pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Méthodes et outils participatifs.
- Supports vidéo avec témoignages.

🕒 Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.